



Produit à substituer FORMALDÉHYDE



cancérogène 1B de l'Union européenne

Activité : Fabrication de tourteaux pour l'alimentation des ruminants

> La réglementation impose la substitution lorsque cela est techniquement possible.

Description de l'utilisation du produit à substituer

Le formaldéhyde est utilisé en agriculture pour ses propriétés antimicrobiennes (traitement antisalmonellique par fumigation), conservatrices (agents d'ensilage) et tannantes (protection des protéines). Il est également utilisé en détoxication des tourteaux d'arachide (en combinaison avec l'ammoniaque permettant de diminuer la teneur en aflatoxine B1).

Le formaldéhyde est autorisé en tant qu'additif en alimentation animale (agent conservateur E 240).

Avis sur la substitution

Il n'existe pas à notre connaissance de produits de substitution, seulement des procédés de substitution pour le tannage des protéines.

Substitution de procédé

Tannage thermique

Le tannage thermique, possible sur le colza en remplacement du tannage chimique, fait l'objet d'études actuellement (traitement des graines par micro-ondes, traitement thermique avant et après aplatissage ou pression...).

Pour en savoir plus

Rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) : <u>Evaluation des risques liés à l'utilisation du formaldéhyde en alimentation animale (janvier 2004)</u>

Fiche toxicologique INRS « Aldéhyde formique et solutions aqueuses » (FT 7)

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAS 6 • Mise à jour mai 2007

